

MÉMORIAL
DE
" L'ALLIANCE "



*Dédié aux 439 membres d'un Service
de Renseignements militaires, morts
pour la France sous l'occupation
allemande 1940-1945.*

MÉMORIAL
DE
" L'ALLIANCE "

ASSOCIATION AMICALE " ALLIANCE "
22, rue Cambon PARIS (1^{er})

I N M E M O R I A M

*C*e Mémorial a été entièrement composé à l'aide de documents originaux recueillis après la guerre en France ou en Allemagne.

Les enquêtes concernant la disparition de nos amis ont été menées par le Réseau. En particulier, les corps des fusillés en Allemagne ont été retrouvés, identifiés, et inhumés par ses soins.

Nous avons désiré laisser un caractère essentiellement authentique aux figures de nos héros en ne publiant que les photographies anthropométriques classées par les Allemands eux-mêmes, dans un Album destiné au Tribunal militaire de Fribourg-en-Brisgau, qui groupe 179 visages de membres de l'Alliance parmi les 432 morts, sous l'étiquette suivante : « ORGANISATION FRANÇAISE D'ESPIONNAGE L'ALLIANCE ».

La même documentation photographique nous manque, hélas, pour les 247 autres disparus du fait de la destruction systématique de leurs fichiers par les Allemands eux-mêmes, mais les télégrammes de la Gestapo, les registres des camps et des prisons, et enfin pour 105 d'entre eux les tombes, nous ont permis de reconstituer dans son ensemble la glorieuse fin de ce groupe de Français passionnément attachés à la cause de la délivrance.

L'histoire du Réseau et sa contribution à la Libération du Pays seront retracées dans un Journal de marche dont la rédaction est d'ores et déjà entreprise.

Geheim

Lichtbilder

von Angehörigen der französischen
Spionageorganisation „L'Alliance“

Fac-similé du titre de la couverture de l'album de photographies anthropométriques
destiné au Tribunal du Grand Reich.

Lettre à mes Amis de l'Alliance

95026 AXEGE.A

XIV Juillet 1946

J'ai été condamné à mort le 28 Juin. Si cette lettre vous parvient, c'est que
 j'aurais été exécuté, j ne doute pas de la victoire que je vois fraîche
 maintenant et après tous vos malheurs, c'est une grande consolation
 Ce que mon destin a de tragique, c'est... d'arriver si près. Vous, sachiez
 que je meurs "espion", pour prendre le départ de cette ère nouvelle
 et, j'espère, plus heureuse. Espion, au patriotisme, au chef politique, au
 officier, je n'en suis pas moins mort et vous n'y changerez rien. Les
 représailles, vagues vagues, sont toujours inutiles, souvent injustes ou
 dangereuses et on a la certitude en se engageant sur cette voie d'y trouver
 que minimum des regrets. Si vous voulez profiter des leçons de l'histoire
 retirez votre activité pour quelque chose de plus fructueux, mais en
 fait pas de représailles pour moi, sur quiconque, je n'ai rien fait.

2 Fragments de lettres et de messages chiffrés autographes du Colonel Léon FAURE
 Le § du 3.VIII.44 indique en mots codifiés la cachette des documents.

3.VIII.44 - A cette date je ne sais rien de nouveau, dis-je continuellement d'être dans
 papiers en attente. Certes mon cas et celui de l'Alliance sont un peu oubliés
 par les temps actuels. J'ai écrit une "défense" qui a été envoyée chez le
 procureur, ainsi qu'au Tribunal pour être jointe à ma demande de révision
 en grâce... En plus j'ai écrit une note sur la "Résistance" destinée à éclairer
 les intéressés sur cette question nécessairement mal connue ici.
 Les papiers sont bien longs, je vous assure, car solitude et inactivité ne
 font que augmenter mon désir de cette attente. Empilées dans un tiroir
 toutes mes demandes et notes d'abord déposées profondément leur dernier
 souvenir. Les gens qui feraient s'y intéresser ayant bien autre chose à
 faire. De ma prison je ne sais rien des événements, mais il est bien certain
 que les grandes parties doit se jouer ailleurs. Les évènements appuys sur
 la table je pense des familles entières à tout cela et vous pouvez combien
 les malheureux dans mon cas peuvent être oubliés. Pas de vous certes, mais
 des amis j'en suis bien sûr et tout au contraire j'en suis persuadé de l'inverse,
 cette pensée est bien mon seul réconfort. Combien voulez vous que
 je sois les rêves d'un prisonnier, dans une telle attente, sans nouvelles d'aucun
 genre ou ne plus pas en attendre. Tout l'hiver s'est passé ainsi à espérer
 et à dos appuyé au radiateur, de famille des amis des amis je suis
 resté persuadé qu'un jour proche je serais de là pour vous rejoindre.

A vous, mes chers amis, je vous demande de continuer
 votre malheureux pays sans y faire obstacle.
 le pays, le bonheur, les changements, les fleurs et
 les arbres fleuris. Femmes les prisonniers, chapeaux
 de barillet.

Je n'attire aucun de vous, mais le bien et
 je fais pour votre bonheur, celui de vos familles,
 de l'Alliance et de la France - ceux qui vont tout
 leur grain pour vous - Dites à l'abbé Chevalier de
 dire sans cesse. Amen.

Le votre enthousiaste

UOJ...
 2333...
 EMER...
 SUER...
 DIMV...
 OIRS...
 202...
 FEBLR...
 AMER...
 DEHU...
 4SEL...
 IATR...
 PRMI...
 FOEI...
 NSSJ...
 22ET...
 STCI...
 SNSU...
 OSEA...
 SDR...
 BRSD...
 TEE

EIE.USSSS
 EDA.RBECA
 YIM.JANXE
 TRU.EAEIE
 SL.TNSTT
 VT.ANOIE
 PAO.OSVVI
 SSG.TPRZN
 ECK.PUNOR

« Je m'imagine l'impression horrible que fera sur vous la nouvelle de notre fin. Pour moi, ancien combattant, ayant offert mille fois sa vie dans toutes les guerres, mourir par le feu d'un peloton d'exécution, c'est imprévu. Mais je suis précédé et suivi, hélas, de beaucoup d'autres.

« Maintenant, c'est bien fini. Tout espoir, toute lumière sont définitivement partis. Ce sera un coup d'autant plus rude pour les familles que personne ne s'y attend, mais il faut que vous oubliiez très vite. Devant le fait accompli, il n'y a plus qu'à s'incliner.

« Pour tous ceux qui, comme vous, seront restés dans la ligne du devoir, de belles possibilités seront offertes. Je vous fais parfaitement confiance à tous et je suis sûr que, devant les difficultés, vous les résoudrez au mieux des intérêts de tous, en restant dans la même ligne vis-à-vis du Pays.

« De cet ensemble de gens de toutes conditions, de toutes situations et de tous âges qui formèrent notre Association, se dégage un sens moral indéniabie. Dans mon cœur brisé, je conserve la certitude que cela subsistera. Les coups terribles qui vous ont été portés étaient immérités, rien qu'à cause de cela.

« La France aura beaucoup de mal, après la guerre, pour se redresser et reprendre rang de grande puissance. Mais pour s'engager sur cette voie, il lui faut la collaboration de toutes les classes de la société ; la mise en œuvre de toutes les ressources et une sage politique d'apaisement. Le but d'intérêt général pourrait être le ciment du regroupement sans lequel la nation et l'empire glisseront au désordre, à la révolution, à la misère, à la décadence.

« Comme beaucoup d'autres pays, la France aura à soigner, à panser et guérir des plaies cruelles et de nombreuses ruines à relever. Mais seule dans son cas, elle a son unité morale brisée. Tirillée de tous côtés, elle est comme une digue qui crève sous le poids des eaux. C'est le plus grave et le plus urgent. Tout doit être fait pour sortir de cette impasse. Plus tard, les historiens jugeront. Pour l'instant, il s'agit d'union et non de représailles, de travail et non de désordre. Agissez, dans ce sens, mes chers Amis, c'est mon dernier vœu. »

LÉON FAYE.

(Lettre posthume du 14 juillet 1944.)

LÉON FAYE, 10-6-1899, COLONEL BREVETÉ DE L'ARMÉE DE L'AIR, « FOJ, 9, LION, AIGLE ». CHEF MILITAIRE DE L'ALLIANCE DE MAI 1942 A SEPTEMBRE 1943. ARRÊTÉ A ALGER, PAR LA POLICE DE VICHY, EN MAI 1941 ET CONDAMNÉ A 5 MOIS DE PRISON ; ARRÊTÉ PAR LES SERVICES DE RADIOGONIOMÉTRIE ALLEMANDS, LE 7-11-1942, A MARSEILLE, ET ÉVADÉ DE VALS-LES-BAINS, LE 23-11-1942 ; ARRÊTÉ PAR LA POLICE DE VICHY, A LYON, LE 18-5-1943, ÉVADÉ LE MÊME JOUR ET CONDAMNÉ A 10 ANS DE TRAVAUX FORCÉS PAR CONTUMACE ; ARRÊTÉ PAR LES SERVICES DU S. D. ALLEMAND, LE 16 SEPTEMBRE 1943, A AULNAY-SOUS-BOIS, AU RETOUR DE SA TROISIÈME LIAISON AÉRIENNE CLANDESTINE DE NUIT FRANCE-ANGLETERRE, ET CONDAMNÉ A MORT PAR LE TRIBUNAL MILITAIRE DE FRIBOURG-EN-BRISGAU, LE 28 JUIN 1944.



Photo prise à Londres en septembre 1943.

« AIGLE »

Photo prise à Strasbourg en décembre 1943 après 3 mois de prison, tout de suite après l'évasion manquée de l'Hôtel Majestic.



LE MASSACRE DE SONNENBURG (30 Janvier 1945)

Ce n'est pas un peloton d'exécution que devait voir Léon FAYE.

Après la forteresse de Bruchsal où il avait été maintenu dans une cellule-caveau pendant huit mois, FAYE fut transféré à Schwabische-Hall le 6 septembre 1944 et de là à Sonnenburg le 3 janvier 1945.

Bien qu'il fut condamné à mort le 28 juin, les Allemands par ordre de Himmler le gardaient comme otage de choix, en vue sans doute d'une compensation fructueuse en cas de défaite. Dans toutes les prisons, en raison de sa réputation de spécialiste d'évasion (il avait tenté de s'enfuir de l'hôtel de la Gestapo, avenue Kléber en descendant du toit au moyen d'une corde, mais avait été repris par une patrouille dans la rue) FAYE était traité avec une rigueur exceptionnelle : solitude et secret absolu, demi-ration de vivres, menottes et chaînes aux pieds nuit et jour. Son véritable nom n'apparaissait pas sur la porte de sa cellule. Il était inscrit sous le nom de « Simon ».

Le 15 janvier 1945, son voisin de cellule à Sonnenburg, échangé par les Alliés, le laissait vivant et tout de même plein de l'espoir d'être oublié dans l'indescriptible chaos de l'effondrement du III^e Reich.

Le 27 janvier, la D.N.B. annonçait à la radio de Berlin *qu'en raison des fusillades d'amis de l'Allemagne à Paris, — il s'agissait du procès A. Chiappe — des gaullistes importants tels que le colonel FAYE et le capitaine PIMONT, chef du C.E. du B.C.R.A., qui n'avaient pas été exécutés bien qu'étant condamnés à mort, seraient fusillés si, du côté français, il n'était pas sursis aux exécutions prévues.*

Hélas, aucune intervention diplomatique ne s'avéra possible, et un camarade de Résistance, rescapé du camp de Sonnenburg, nous relate l'un des plus affreux épisodes des massacres de déportation où finirent tragiquement Léon FAYE et Robert VERNON, Irlandais, adjoint de Robert LYNEN en qualité d'agent de transmission du secteur de Marseille.

« ...Vint le 30 janvier 1945. Depuis quelque temps, voyant le flot de réfugiés de Pologne, de soldats en retraite, je me doutais que les Russes s'approchaient et que notre propre évacuation arriverait aussi. Mais dans quelles conditions ? Je n'imaginai cependant pas la tragédie telle qu'elle se produisit. Le 30 janvier était un mardi et, surprise, l'on n'était pas venu nous ouvrir les cellules le matin pour aller au travail. Il semblait y avoir un grand remue-ménage dans la prison. Nous eûmes notre pain très en retard. Dans la matinée on vint me chercher avec mes camarades de cellule pour une corvée : il s'agissait de transporter du bureau à la chaufferie des sacs bourrés de papiers et de dossiers pour les faire brûler. Tout était sens dessus dessous dans les bureaux. Dans l'après-midi nous apprîmes que l'on abattait tous les animaux de la ferme. Le soir vint, nous nous couchâmes comme d'habitude.

« Puis tout à coup, vers 22 heures, la porte s'ouvrit, un gardien pénétra dans la cellule, lit trois noms sur une liste, un Allemand, un Belge et moi, nous dit de vite faire un ballot de nos affaires, gamelles, couvertures et annonce qu'il revient. Nous étions cinq dans la cellule,

les deux autres, un Bulgare et un Allemand, n'avaient pas été appelés. Puis on nous ouvrit. Nous montons au premier étage, sur le palier se trouvaient des gardiens avec des fiches à la main et d'autres prisonniers. On nous fait ranger, on nous compte, on nous enferme dans une grande cellule. Nous attendons là, deux heures, trois heures... Puis l'on nous rouvre et dix par dix nous allons au magasin d'habillement nous vêtir de neuf : pantalons et vestes à bandes jaunes, bottes, redingotes. Il n'y a qu'à se servir ! on nous renferme de nouveau. Encore deux ou trois heures se passent... Puis on revint ouvrir et on nous donne du pain, des pains entiers, comme nous n'en avions pas vu depuis très longtemps. Mais malheureusement, ce pain, nos camarades l'avaient payé de leur vie. Il pouvait être 4 heures du matin. On nous fit mettre par colonne par 4 ou 5, les gardiens nous entouraient. Il faisait froid, il y avait 30 centimètres de neige. Et nous nous mîmes en route sur la route de Kustrin. Nous ne savions rien encore. Ce n'est que petit à petit que notre nombre restreint — nous étions 150 environ — nous frappa, d'autant plus que tous les gardiens étaient avec nous. Et en leur parlant nous apprîmes la terrible nouvelle qui nous cloua d'horreur. Tous nos camarades, environ 800, avaient dans la nuit été fusillés par ces salauds de S.S... Les gardiens sauvaient la face en emmenant une colonne à laquelle j'eus la chance d'appartenir...

« Certains prisonniers avaient été témoins de ce massacre, ceux qui avaient transporté les corps des fusillés. Les S.S. leur laissèrent la vie sauve. Tous étaient Allemands, mais ils revenaient de loin, car d'autres Allemands avaient été fusillés également. Ils avaient du sang après leurs vêtements et étaient bouleversés par ce terrible cauchemar. Ils nous apprirent que les gardiens qui n'avaient pas pris part au massacre allaient chercher les prisonniers dans les cellules et les emmenaient, dix par dix, derrière le bâtiment des ateliers de Sonnenburg où ils les faisaient coucher à plat ventre le long d'un silo. Puis les S.S. passaient et c'était le coup de mitraillette dans la nuque. Les hommes de corvée emmenaient les corps et les mettaient en un tas où les S.S., après le massacre, mirent le feu avec des lance-flammes. Voici la fin de nos malheureux 800 camarades... »

Le commandant du détachement soviétique arrivé le 31 janvier à Sonnenburg, confirma avoir enterré dans deux immenses fosses, 819 corps à moitié calcinés.

La valise de FAYE retrouvée dès l'avance alliée au greffe de Schwabische-Hall contenait la lettre d'adieu à ses amis de l'*Alliance*, le passage du 30 août 1944 codifié à l'aide d'une méthode d'encodage en langage clair — voir les mots que nous avons soulignés — nous permit de découvrir derrière la grille du chauffage de son caveau de Bruchsal une cinquantaine de messages et de rapports qui constituent son testament moral et qui furent d'un appoint infiniment précieux pour toutes les enquêtes et les découvertes que nous eûmes à effectuer par la suite.

Nous comptons plus de 700 disparus dans les rangs de l'*Alliance* en mai 1945. Combien d'entre eux avaient-ils subi un sort semblable à celui de leur chef ?



Prison de Schwabische-Hall (dernier bâtiment en haut, à gauche).

LA FUSILLADE D'HEILBRONN (21 Août 1944)

Vingt-quatre Français abattus sur le champ de tir de Heilbronn à l'aube du 21 août 1944 attendent, dans le cimetière de la paisible bourgade de Sontheim-Neckar, le retour dans leur patrie. (*)

Tombés un jour entre les mains de la Gestapo, leur destin fut fixé par le Tribunal militaire du grand Reich siégeant spécialement à Fribourg-en-Brisgau pour juger les détenus « N.N. », membres de l'organisation *l'Alliance*. Il prononça la peine de mort. Les condamnés quittèrent alors Fribourg pour la prison de « Schwabische-Hall », en deux convois les 15 et 27 juin 1944. Des semaines d'attente sans espoir s'écoulèrent encore. Revêtus de vêtements de prisonniers, mis en cellules individuelles, ils ne sortaient jamais.

Le vendredi 18 août, le directeur de la prison visita les cellules et prévint nos amis qu'ils allaient être transférés dans la nuit du 20 au 21 août, mais que leurs affaires personnelles resteraient sur place. Ils durent également remplir une étiquette indiquant leur adresse en France. Tous réalisèrent de suite qu'ils allaient être fusillés.

Un officier opérateur-radio britannique incarcéré avec eux, reçut pendant les heures cruelles qui suivirent, les paroles d'adieu de ses camarades de combat. En langage morse, frappé au plafond ou contre les murs des cellules et par le tuyau de chauffage central, les radios de *l'Alliance* transmirent pour leurs chefs et pour eux-mêmes les ultimes messages destinés aux êtres qui leur étaient chers.

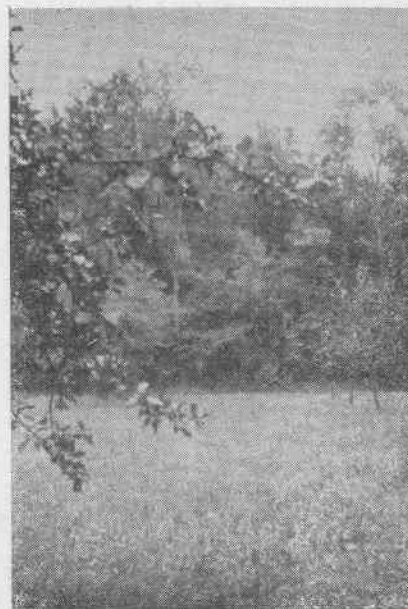
« Le dimanche vers 16 heures, nous dit notre ami anglais, on nous mit les menottes à tous et à minuit j'entendis le bruit des portes, des allées et venues et je compris que l'heure était venue d'exécuter la sentence... »

Escortés du gardien, du « *regierungsrat* » et de trois surveillants, les Français montèrent dans un omnibus qui, vers deux heures du matin les déposa à la caserne d'Heilbronn, où ils reçurent des vivres et du tabac...

En même temps que les détenus arriva à la caserne le curé Sauter de Ludwigsbourg convoqué télépho-



A gauche : Leur dernier chemin.
A droite : Le champ de tir.



niement par le Tribunal de la 465^e division *pour préparer à la mort vingt-quatre Français et leur apporter les secours de la religion.*

« C'est un triste devoir que j'ai eu à remplir ce jour-là relate le prêtre, mais je dois dire que les vingt-quatre Français sont morts bravement et bien préparés.

• Tous apprirent la nouvelle très calmement. Tous acceptèrent la confession que je leur offrais. De trois à cinq heures, moi-même et un chapelain d'Heilbronn officiâmes dans des pièces séparées. En attendant leur tour, ou après qu'il fût passé, les condamnés écrivaient à leur famille des lettres qu'ils remettaient à un assistant du Tribunal. Par douze enfin, dans une cellule plus vaste que les précédentes, ils reçurent la communion et chantèrent en chœur le *Salve Regina* avant d'affirmer bien haut qu'ils pardonnaient à tous ceux qui s'étaient

montrés injustes à leur égard. Et puis, tous s'embrassèrent et se dirent « Adieu ».

« En prenant le chemin du champ de tir, unis dans la même ferveur, ils crièrent tous ensemble : « Vive la France ! »

Par groupe de huit, la camionnette les emmena. Il y eut trois voyages de la caserne au terrain où se dressaient huit poteaux espacés de dix mètres. A tour de rôle, les condamnés y furent attachés. Pour chaque groupe, le prêtre dit le *Notre Père* et le *Je vous salue Marie*. Les cercueils reçurent les victimes chacune atteinte de dix balles. L'un après l'autre, le prêtre bénit les corps.

Ce jour-là, le grand Reich avait abattu, en les réunissant, ceux qui de 1941 au jour de leur arrestation furent parmi les meilleurs animateurs du Réseau. —>

(*) Bénédiction des 24 cercueils retrouvés et rapatriés par le Réseau, en juin 1947.



CHEFS DE RECHERCHE DE RENSEIGNEMENTS



BOUYAT Jean
28-7-1917
Ingénieur du génie maritime, agent principal de renseignements zone Nord.
« Caviar »
Arrêté à Paris le 12-8-1943.



DELIRY Pierre
3-6-1894
Directeur commercial, capitaine de réserve, agent principal de renseignements zone Est.
« Tamsas »
Arrêté à Autun le 22-9-1943.

JASSAUD Alfred
30-1-1920
Étudiant, agent principal de renseignements zone Normandie, au réseau depuis 1941.
« Robert Darsac » « Bison »
Arrêté au P. C. renseignements de Paris le 19-9-1943.



LEMOIGNE Joël
8-7-1912
Fonctionnaire de la marine, Chef du réseau marine *Seustar*.
« Triton »
Arrêté en Bretagne en novembre 1943.



POULARD Lucien
2-12-1917
Lieutenant pilote, agent principal de renseignements de la zone « Bretagne », puis second du Chef de l'*Alliance* à Paris.
« Mathurin »
Arrêté à Paris le 24-9-1943.



RIVIERE Gabriel
30-11-1901.
Commerçant, agent principal de renseignements de la zone Sud depuis 1940, puis adjoint au chef de la zone Nord.
« Loup »
Arrêté à Paris le 19-9-1943.

CHEF ET OPÉRATEURS RADIO

ROMON Gabriel
18-6-1905
Chef de bataillon du génie, conseiller technique du Réseau pour le service radio.
« Cygne »
Arrêté à Paris le 12-12-1943.



CAPRAIS Jean-Marie
26-6-1922
Étudiant, opérateur radio d'Amiens.
« Grive »
Radiogoniométré à Amiens en plein travail, le 18-11-1943.





LEBRE René
26-9-1921
Opérateur radio,
de Rennes.
« Chardonneret »
Arrêté à Rennes
le 23-9-1943.



PORTENART JEAN
2-8-1918
Radio - électricien, opé-
rateur-radio de Paris.
« Milouin »
Arrêté à Paris
le 16-9-1943.

RISS André
21-1-1922
Etudiant, opérateur ra-
dio de Paris.
« Vanneau »
Arrêté à Paris
le 16-9-1943.



BONNETAIN Jacques
9-3-1921
Radio de la marine mar-
chande, opérateur-radio
de Paris.
« G. 141 »
Arrêté à Paris
le 16-9-1943.



CHEFS DE SECTEURS OPÉRATION



DALLAS Pierre
7-7-1916
Lieutenant pilote, chef
de l'équipe aviation, a
procédé à 12 opérations
d'atterrissages Lysander
clandestins et 6 parachu-
tages depuis 1942.
« Cornac »
Arrêté à Aulnay-s-Bois
le 16-9-1943.



TRUMEL Marcel
5-3-1923
Plombier,
aide de l'équipe
aviation, a procédé à
quatre atterrissages au
terrain de Bouilhancy.
« Desman »
Arrêté à Sully-le-Long
le 18-9-1943.

SIEGRIST Ernest
4-12-1905
Gardien de la paix,
chef de la sécurité, agent
du réseau depuis janvier
1942.
« Eléphant »
Arrêté à Lyon
le 11 juin 1943.



SNEYERS J.-Philippe
27-9-1921
Etudiant, agent de la
sécurité, chef de l'équipe
du P. C.
« Escogriffe »
Arrêté à Aulnay-s-Bois
le 16-9-1943.



AGENTS DE RENSEIGNEMENTS ET DE LIAISONS



BERNARD Marc
27-6-1921
Etudiant, agent de
liaison du P. C.
« Mérou »
Arrêté en mission
à Paris le 16-9-1943.



De VILLENEUVE Alain
8-6-1922
Agent d'assurances,
agent de liaison du P. C.,
frère de
Yves de Villeneuve,
fusillé le même jour.
Arrêté à Paris le
16-9-1943.
« Corbin »

LEFEBVRE Philippe
15-4-1917
Lieutenant d'active,
agent de liaison région
Bretagne.
« Lieutenant Robert »
Arrêté à Paris
le 25-9-1943.



HERMER Raymond
29-12-1903
Chef d'orchestre, boîte
aux lettres.
« S. 11 »
Arrêté à Rennes
le 2-9-1943.



De VILLENEUVE Yves
1-8-1920
Etudiant, agent de
renseignements région
Bretagne.
« Sapajou »
Frère
d'Alain de Villeneuve,
fusillé le même jour.
Arrêté à Rennes
le 30-9-1943.



De FOUGEROLLES
Yves
6-17-1913
Industriel, agent de
renseignements région
Bretagne.
« S. 110 »
Arrêté en octobre 1943.



LEMAITRE Pierre
2-2-1911
Directeur économe des
hospices civils de Vitré,
boîte aux lettres, agent
de renseignements.
« S. 92 »
Arrêté à Vitré
le 1-10-1943.



DELAGNOLO Ferdin.
27-12-1913
Restaurateur, informa-
teur de Strasbourg.
« Alsace 1 »

Arrêté fin 1942, ne figure
pas sur l'album du Tri-
bunal de Fribourg. Jugé
avant les autres avait
déjà été conduit au po-
teau à Ludwigsburg le
1^{er} mai 1944, grâcié à
la dernière minute, il fut
transféré à Schwabische-
Hall.

Toutes les photos an-
thropométriques pro-
viennent de l'album de
l'*Alliance*, destiné au
Tribunal militaire de
Fribourg-en-Brisgau.

« NACHT UND NEBEL »

Quels étaient donc ces détenus « N.N. », objets d'une rigueur particulière de la part des autorités allemandes, que le tribunal spécial du Grand Reich condamna presque indistinctement à la peine de mort ?

L'ordonnance personnelle d'*Hitler* qui attribua cette appellation de *Nacht und Nebel*, c'est-à-dire *Nuit et Brouillard*, aux membres de certaines organisations de résistance prescrivait ainsi, de façon imagée, la nature des traitements qu'il y avait lieu d'infliger à cette catégorie de détenus. Ils devaient disparaître comme s'ils s'étaient évanouis *dans la nuit et le brouillard*. Leurs familles, leurs camarades, devaient tout ignorer de leur sort et l'on sait avec quelle ponctualité ces consignes furent exécutées.

Dans l'exaltation de l'été 1940, les Allemands crurent avoir tué l'âme de la France. Bientôt cependant une immense toile d'araignée se tissait dans l'ombre autour des occupants. Les mailles en étaient fragiles et, lorsque l'une d'elles cédait, de nouvelles recrues venaient aussitôt remplacer les équipes disparues.

Plusieurs réseaux, s'ignorant le plus souvent les uns et les autres, aux objectifs les plus divers, poursuivaient ainsi leur labeur souterrain pour assurer la délivrance de la Patrie.

Parmi eux l'*Alliance*, fondée au lendemain de l'armistice, poursuivit son activité jusqu'à la libération.

Spécialisée dans la recherche des renseignements militaires (ordre de bataille ; mouvements de troupes, de bateaux, de sous-marins, d'avions ; armes nouvelles ; organisations défensives), l'*Alliance* comprenait un certain nombre de secteurs géographiques recouvrant l'ensemble du territoire.

Les renseignements recueillis étaient transmis au Grand Etat-Major Allié grâce aux émissions clandestines d'un important réseau d'appareils radios accrochés sur la Centrale de Londres. La liaison était complétée par des courriers réguliers, avions Lysander, sous-marins ou vedettes rapides qui, chaque mois, emportaient du courrier, amenaient ou expédiaient des agents du Réseau. Enfin, de fréquents parachutages assuraient le ravitaillement en matériel radio, questionnaires, armes, fonds, matériel de toutes sortes, livres, vêtements.

Pour accomplir ces différentes tâches, l'*Alliance* comportait

une organisation régionale très décentralisée (secteurs couvrant un ou plusieurs départements et nantis de noms tels que Forteresse, Chapelle, Hangar, Abri, Cathédrale, etc.) et une organisation centrale dénommée « Grand Hôtel », poste de commandement, chargé d'assurer les services communs : radio, opérations d'atterrissage et de parachutage, liaisons marines, auto-défense, fausses identités, finances, évasions, assistance aux familles des disparus, etc.

Environ trois mille agents, dont sensiblement un millier y consacrant l'essentiel de leur activité et ayant reçu un pseudonyme, les autres jouant le rôle d'informateurs boîtes aux lettres, d'emplacements de postes ou d'asiles, formèrent ainsi les cadres de l'*Alliance*.

Des centaines d'hommes et de femmes que rien ne semblait désigner pour l'héroïsme et l'aventure brisèrent ainsi le cadre étroit et paisible de leur existence pour se plier aux lois de la lutte clandestine contre l'envahisseur... La plupart ne savaient même pas de qui leur venaient les ordres qu'ils exécutaient mais, tous, appartenant aux milieux les plus divers et issus de toutes les provinces françaises, s'unissaient et mettaient en commun leurs forces morales et matérielles au service d'un même idéal : la délivrance de la Patrie.

Tous réalisaient la gravité de leur mission, et, comme l'écrivait l'avocat allemand Hermann : *Ils étaient absolument conscients des risques qu'ils couraient et tout aussi conscients des conséquences auxquelles ces risques les exposaient.*

SCHEMA DE L'ORGANISATION



PREMIÈRES VICTIMES

1941

Dès 1941, les premières arrestations dues à la police vichyssoise, se produisent, en mai à Alger, en novembre dans le Sud-Ouest.

En novembre également le secteur de Paris subit de profondes fêlures du fait de la police allemande.

Les choses ne vont pas plus loin grâce à l'héroïque tenue des agents arrêtés. Malgré les délations commises par Vichy, les Allemands n'ont pas encore découvert le fil conducteur, ni réalisé qu'ils se trouvent en présence d'un Réseau déjà solidement organisé et relié par radio à Londres depuis six mois lorsqu'ils fusillent à Paris le 13 novembre 1941 :

SCHAERRER Henri, (15-10-1916) « KSI 42 », ingénieur mécanicien de la marine, adjoint depuis décembre 1940 au chef-fondateur du Réseau, qui fut pris en pleine action dans les fils de fer barbelés de la base sous-marine de Bassens, le 11 juillet 1941.

Voici un fragment de sa dernière lettre. Chaque jour s'écoulant entre la condamnation et le moment du supplice porte un point d'interrogation, le dernier jour est marqué d'une croix apposée de la main même du condamné.



KSI 42

Portrait du premier fusillé avant sa dernière mission.

5 Nov. 1941
6 Nov. 1941
7 Nov. 1941
8 Nov. 1941
9 Nov. 1941
10 Nov. 1941

13 Novembre 1941
Maison de Fresnes le 4 Novembre 1941
Lettre N° 52

Bien cher Oncle de Paris,

Personne autre que moi de l'unité ! Depuis le 3 Septembre j'ai eu le droit de vous envoyer deux lettres interrogées, je ne sais si vous les avez reçues ou non en aucune réponse. J'ai été arrêté le 11 juillet à Bordeaux pour espionnage et c'est ce matin que j'ai été jugé à Paris par le Tribunal de justice Allemand.

Je suis condamné à mort !

Je t'ai reçu votre lettre j'aurais été fusillé. Toutefois mon avocat a fait une demande de recours en grâce, il faut compter environ un semaine avant d'avoir une réponse. C'est le seul espoir.

Oncle tu es le premier auquel j'écris pour que je te dois beaucoup de reconnaissance. Tu es un père pour mon second Père et je te dois beaucoup pour les deux choses que tu m'as su m'inculquer : la loyauté et le courage et c'est grâce à ces deux qualités que mes juges ont pu me dire après la sentence : Depuis votre arrestation pourtant on vous a vu passer vous avez grâce à votre dignité et votre honneur, produit la meilleure impression, mais vous sommes obligés de nous incliner devant la loi internationale sur l'espionnage.

Mes seules paroles furent : je suis content d'avoir gardé l'honneur.

Cher Oncle, tant de courages, je sais que vous m'aimez bien tous les trois et c'est pourquoi avant de mourir c'est à vous que je vous

et grâce de dernière prière : veuillez pour
cette la mesure de vos prières, des
qui me sont si chers. Maman et
es au elles ne tombent jamais dans
père la guerre je vous demanderais égar
transporter mon corps dans le cimetière
de temps en temps je vous demanderais
pour le repos de mon âme.
cette chose je vous te procurer une
et disant que j'ai eu la grande
confession de de communier dans ma
un mois et demi de je compte de faire
juste avant ma mort. C'est donc en
ce je vous remercie et te puis dire
grande porte à toi que je dois mon
ce. Surtout Dieu me pardonner tous
n'ai aucune crainte de la mort, car
c'est au une épreuve. Depuis mon
à se féliciter qu'une seule fois ce fut
l'occasion de communion.

Mis jure Oncle au ton honneur de
me et vous s'occupent tous les trois, de
rester liés de cette petite Henri.
une lettre pour Papa de ma
à l'amour avec de la vie de l'effort de
elle m'aurait donné. Si possible je
remette un deux lettres à ma de
guerre ainsi que pour Maman et Papa
tous les trois. Que Dieu me pardonne
et qu'il étende sur vous sa protection
ou de tous mon cœur. Votre petit Henri
personne des lettres de Papa et d'Henri.

1942

L'internement des agents principaux de la région Nord aboutit au procès de novembre 1942, qui eut lieu à Paris et fut suivi de fusillades qui ne s'interrompent plus désormais qu'avec la fin de la guerre.

Au soir du 13 novembre, Maurice COUSTENOBLE, « Tigre », le plus ancien agent du Réseau, assiste pâle d'une rage impuissante, à la sortie de ses amis qui viennent d'être condamnés à mort par le Tribunal Militaire de Paris, rue Boissy-d'Anglas. Tous le reconnaissent, mais tous feignent de ne pas le voir. Ils sont calmes et gais. Lucien VALLET, le premier opérateur radio de l'organisation crie bien fort en montant dans le fourgon cellulaire : *Ils vont voir ces Boches comment les Français savent mourir.*

La lourde voiture tourne au coin du faubourg Saint-Honoré. Nous ne les reverrons jamais ces neuf pionniers du secteur *Alliance*, qui, dès la fin de 1940, ont jeté les bases des secteurs de zone occupée et recruté des informateurs de grande classe qui, protégés par leur silence, ont pu servir jusqu'au bout.

HUGON Antoine, 26-4-1890, garagiste, Médaillé militaire 1914-18, chef de la patrouille *Guynemer*, chargé de tendre ses filets sur Paris-Ouest et la Bretagne, « Par. 31 ».

PAUTARD Jean, 28-6-1908, employé des postes, adjoint du précédent et centralisateur des renseignements de la zone occupée. « Ari 19 ».

POULAIN Edmond, 13-2-1914, jeune étudiant, évadé de guerre, chef de la patrouille *Turenne*, chargé de poser ses ramifications dans le nord et la zone interdite, « Pul 93 ».

VALLET Lucien, 10-12-1914, sous-officier radio de l'armée de l'air, qui a opéré la première liaison radio-électrique de l'*Alliance* avec Londres au début de mai 1941 et a transporté lui-même et mis en batterie le premier poste de zone occupée à Saint-Ouen (Seine), en septembre 1941.

BONNET André, 10-1-1915, employé de mairie, « Tétard » adjoint du précédent pour la sécurité et agent de recherche de renseignements pour la région parisienne.

BONNET Armand, 7-9-1914, sous-officier d'active, « Guy 150 », agent de recherche de la zone Nord.

TŒUF Jean, 19-8-1912, sous-officier de spahis, « Fut », agent de liaison du précédent.

BOUVET Camille, 29-1-1903, notaire, « Abu 124 », agent de renseignements et de transmissions de la patrouille *Guynemer*.

ORNSTEIN Joseph, 27-8-1908, commerçant, « Gig », agent de liaisons interzones.

Exécutés à Romainville le 30 novembre 1942. Voici leurs tombes retrouvées au cimetière d'Ivry.



1943

est l'année où le Réseau *Alliance*, parvenu au bout de deux ans d'efforts acharnés à son point de rendement culminant, a fait le plus de mal à l'ennemi. Cinquante postes émetteurs amenés par parachutes ou par Lysanders clandestins sont installés du Nord au Sud. Deux équipes de spécialistes aviation préparent les opérations de chaque lune. Des techniciens de la marine, de l'armée de terre et de l'air, travaillent à d'abondants courriers. Coopérer par l'information sur la Kriegsmarine à la bataille des mers et des océans qui doit être gagnée d'abord pour que le débarquement puisse avoir lieu, par le renseignement précis indiquant les défenses ennemies et le déploiement de ses troupes, afin que les plans libérateurs soient assurés du rendement maximum : est le but de tous. Il faut aussi démasquer les entreprises secrètes d'Hitler, prévoir l'attaque des V1 et des V2. Il faut évacuer sur l'Afrique du Nord les combattants de l'armée active. Il faut songer à la bataille de France et préparer des maquis.

Toutes ces actions se poursuivent au milieu des opérations de police qui contraignent à reconstruire les secteurs touchés par trois hécatombes successives : en hiver dans la zone sud et dans la zone nord, au printemps dans la zone centrale, à l'automne au cœur de l'organisation et dans les gros secteurs de l'Est, de Bretagne et du centre.

Des morts aussi, sur plusieurs points du territoire :

A Gannat, le 9 mars, la Gestapo de Vichy traque et assassine en pleine gare :

GUILLEBAUD Paul, 23-6-1904, fonctionnaire du Ministère de la Justice et agent principal du secteur *Asile* sous commandement du général Raynal. Il était recherché pour avoir préparé l'évasion du fondateur du Réseau détenu à Evaux-les-Bains. Sa femme fut arrêtée le même jour et condamnée à mort à Fribourg-en-Brisgau.

Au Fort de Bondues le 30 mars, sont fusillés trois agents de renseignements de la zone interdite après jugement du Tribunal Militaire de Lille-Bruzelles :

BONPAIN René, 15-10-1908, jeune prêtre de Lille, « T.100 », arrêté le 14-11-1942, qui laisse à tous l'exemple du plus pur dévouement et dont voici les dernières paroles :

Je n'ai rien à regretter ; j'ai l'absolue certitude que c'est la Providence qui a tout permis, et, soyez-en certains, je suis profondément calme et tranquille... Je demanderai à Dieu de bénir tous mes collaborateurs qui, avec un dévouement et un esprit surnaturel si grands, ont contribué au succès de mes œuvres, je ne veux nommer personne... Mais auprès de Dieu, je n'oublierai personne...

HERBEAUX Louis, 25-12-1896, employé aux hospices civils de Rosendaël, premier chef du secteur de Dunkerque ; arrêté le 16-11-1942, en même temps que sa femme et sa fille toutes deux déportées pendant vingt-sept mois.

LANERY Jules, 18-4-1894, expert comptable à Rosendaël ; arrêté le 14-11-1942. Agent de Dunkerque.

Au Fort de Bondues le 30 juin est fusillé :

ROUSSEAU Jean, 15-6-1908, directeur général des consommateurs de pétrole ; arrêté en juin 1942 alors qu'il venait d'être promu chef du secteur Nord.

Nous n'aurons vraisemblablement jamais aucune information précise sur les fusillades de Bondues. Le fort était sévèrement consigné et aucun témoin oculaire des nombreux drames qui eurent lieu dans cette enceinte n'osa se manifester.

(Le Chef de l'Abwehr IIIIF de Lille était à l'époque : Hegener Karl, avocat de son état et officier du contre-espionnage nazi, il est le premier qui provoqua, par l'efficacité des recherches lancées contre l'organisation dès la fin de 1942, les pertes particulièrement lourdes qu'elle eut à subir.)

Au Fort de Romainville le 2 octobre, les Allemands choisissent cinquante otages parmi les prisonniers en cours de transfert. Parmi eux se trouvent quatre des nôtres.

Pressé par le peloton de S. S. qui le faisait entrer dans le car servant à les conduire au supplice, Jean BOUTEILLE lève la tête vers la fenêtre grillagée derrière laquelle se trouvait sa fille, ainsi que d'autres femmes d'otages destinées à la déportation, qui assistent ainsi encagées, au départ de ce qu'elles ont de plus cher au monde. Le car disparaît, suivi d'un autre contenant le peloton d'exécution et *au Mont-Valérien*, tombent quatre agents du secteur *Asile* :

BIARD Louis, 3-3-1883, capitaine de réserve, chargé de renseignement de la région de Montluçon, « King Charles », arrêté le 30-7-1943.

BOUTEILLE Jean, 25-11-1875, receveur des Finances, chargé de la recherche et de la transmission des rapports locaux, « V.410 » ; arrêté le 22-4-43 à Vichy.

MAUDEUX Louis, de Vichy, informateur du secteur ; arrêté le 28 mai 1943.

MAGNAT Pierre, 11-6-1904, chef divisionnaire de la Marine marchande, adjoint au général Raynal, 1^{er} chef de la région Centre, « Pétoncle » ; arrêté à Vichy le 4-5-1943.

A Dijon le 4 novembre, au cours des interrogatoires abominables que supportent les membres du secteur *Forteresse* arrêtés depuis septembre, succombe sous les tortures de la Gestapo :

MAGNARD Léon, 31-5-1895, inspecteur des Eaux et Forêts, agent de recherche de la région d'Autun, « K.20 ». Son fils Jules arrêté à la même époque devait disparaître plus tard en déportation.

A Lyon, le 5 novembre, tombe sous les balles nazies :

LERI Jean-Paul, 15-9-1918, chef compagnon de France, agent du sous-réseau *Druides*, secteur frontière Pyrénées, « B.56 » ; arrêté à Lyon le 27-9-1943.

A Annemasse, le 1^{er} décembre 1943, tué par les douaniers allemands tombe :

GENOT Laurent, 22-12-1919, lieutenant d'active, « Pierrot », opérateur-radio de *Forteresse*, ayant échappé aux arrestations massives d'Autun, qui fut tué alors qu'il tentait de passer la frontière suisse pour reprendre sa place au combat.

1943

Et, Stanislas CHOMIK, jeune aspirant Polonais, du groupe « Alliés » arrêté à Lourdes le..... est fusillé au Mont Valérien le 24 décembre 1943.

Enfin, au cours de cette année, annonciatrice à la fois de victoires et de deuils innombrables s'éteint des suites de phtisie contractée en service commandé au bout de 24 mois de lutte :

COUSTENOBLE Maurice, 29-3-1913, sous-officier pilote aviateur ; entré au Réseau le 13-10-1940, « Cou.73 - Tigre », contrôleur recruteur de tous les éléments des débuts de l'organisation, chef des premiers parachutages et des premières installations de postes, chef du secteur *Stade* (Nord, zone interdite). Exemple incomparable d'abnégation et de courage, il meurt le 17 octobre 1943 dans l'ambulance qui l'arrachait à une suprême visite de la Gestapo au Sanatorium de Durtol où il agonisait.



Portrait de TIGRE sur son lit d'hôpital.

Voici les rouages des différents Services de Renseignements allemands qui s'opposaient aux nôtres en France

Dénomination de ces services :

- AST : abréviation du nom allemand *Abwehrstelle* : contre-espionnage. (Le mot de passe était *Arbeitsstab*).
- GESTAPO : abréviation du nom allemand *Geheime Staats-Polizei* : police secrète de l'Etat.
- S. D. : abréviation du nom allemand *Sicherheits-Dienst* : Service de sécurité.
- G. F. P. : abréviation du nom allemand *Geheime-Feld-Polizei* : Police secrète de campagne, ce qui équivaut au service de la Sûreté aux Armées.
- F. A. T. : abréviation du nom allemand *Fontaufklärungsgruppe* : service de renseignements de l'armée.
- MELDEKOPF : « Antenne », poste avancé de renseignements.

Origine de l'Ast.

L'Ast (mot de passe *Arbeitsstab*), peut être comparé à notre 2^e Bureau. Les services de l'Ast ont été créés longtemps avant l'avènement de Hitler, et portaient à l'origine le nom de *Truppen-erkundungsdienst* du Reichswehr, c'est-à-dire Service de renseignements de l'Armée au sein de la Reichswehr. Ses cadres étaient

formés par des officiers nobles et avaient à leur tête un Amiral. Doté de moyens financiers très puissants, grâce à l'appui de l'industrie lourde allemande, il s'étendait à travers toute l'Europe, en un réseau de renseignements vaste et serré. En France, ce service de renseignements trouva un champ d'action préparé d'avance, grâce à l'appui des innombrables allemands naturalisés : « ingénieurs, ouvriers spécialistes et chimistes », surtout en Alsace, où on naturalisa en force, après le traité de Versailles.

Lors de son avènement, Hitler réorganisa le service et l'appela *Abwehrdienst*, en lui adjoignant la Gestapo, et le S. D.

L'*Abwehrdienst* fut alors divisé en plusieurs sections ; chacune de ces sections fut incorporée dans un district de corps d'armée, ainsi que la Gestapo et le S.D.

La ville de Stuttgart fut choisie comme siège du P.C. de ces services.

Un exemple concret : l'Abwehrstelle de Dijon.

C'est l'Ast de Dijon qui était chargé de centraliser tous les cas appartenant au SR Alliance. Ses membres les plus influents furent :

Le Colonel EHINGER

Chef, qui centralisait, discriminait et exploitait les renseignements que ses subordonnés recueillaient et les répercutait soit sur la G.F.P. soit sur le S.D. Il renseignait l'O.K.W. « Haut Commandement Allemand ».

GLEICHLAUF Albert, Major.

Adjoint de Ehinger, qu'il suppléait souvent ; dirigeait personnellement la section économique, recrutait des agents pour l'après-guerre, s'occupait aussi du territoire de Belfort, a eu une très grosse activité ; chef direct de Merck.

MERCK Goseph Kurt,

alias *KAISER, SCHNEIDER, Oberleutnant.*
(Successeur de Gartner, muté à Bordeaux en mai 1941).

De 1941 à 1945, recruteur et meneur d'agents. Déployait une très grande activité, avait sous ses ordres plus de 100 agents, muté de la Feldkommandatur de Moulins en mai 1941, devint un des membres les plus influents du S.R.A. en France. A son actif : les affaires Libération Nationale, 2^e Bureau de Lyon, Mâcon, Vichy, etc., Réseau *Alliance*, Maquis dans les régions de Bourg, Nantua, Nevers, Chalon-sur-Saône, Besançon ; affaire Jean de la Presse, service de renseignements alliés de la région parisienne, S.R. Belge, etc.

WAGNER dit WINTER, Oberleutnant.

Déploya une assez grande activité aussi, opéra sous les ordres de Merck, du mois de décembre 1942 jusqu'en juillet 1944.

JECKOFF, Sonderführer.

(Ce grade, qui signifie chef interprète diplômé, fut créé dans l'armée allemande au début de 1939, assimilé à celui de lieutenant, il ne donnait pas les mêmes droits ni les mêmes charges.)

Détaché de 1940 en 1942 à l'antenne de Chalon-sur-Saône, créa lors de sa mutation à Paris l'équipe Muller qui rayonnait à travers la zone libre, pour faire de l'espionnage proprement dit sur l'armée française, sur la marine et les usines produisant des articles de guerre. De 1942 à 1944 reforma une nouvelle équipe avec laquelle il déploya une très grosse activité contre la Résistance. (Ce sont ses agents qui prenaient les nôtres en filature.)

HERZ Karl, alias HELD, Feldwebel.

Un des membres les plus actifs de l'Ast de Dijon, bras droit de Merck. Homme très capable, spécialiste du C.E. Herz mit surtout à profit l'affaire du Réseau *Alliance*, qu'il exploita à fond et qui lui valut, ainsi qu'à Merck, un bel avancement.

KUHN Elisabeth, secrétaire de MERCK

Connaissait l'importance de chaque agent de ce dernier ; reçut souvent comme mission de les interroger pendant l'absence de son chef.

Organisation intérieure :

L'Ast pouvait dépenser toute somme d'argent qu'elle jugeait nécessaire d'employer pour payer ses agents. C'est la France qui payait les frais de l'Ast ! La Feldkommandatur recevait de l'Ast une note dans laquelle était relatée simplement qu'il lui fallait telle somme pour frais de service. Celle-ci alors adressait une demande d'envoi de fonds au percepteur, et celui-ci ne pouvait faire autrement que de payer.

L'Ast protégea ses agents d'une façon très efficace. Ces derniers n'étaient connus que par leur pseudonyme, dans le service intérieur, seul l'officier pour lequel l'agent travaillait connaissait sa véritable identité. Dès son entrée dans le service, l'agent était muni d'un numéro matricule, d'un pseudonyme et un fichier

était établi à son intention. De chacun de ses rapports, un exemplaire est gardé sur place, un autre est envoyé au siège central de Stuttgart. Chaque somme qu'il touche est marquée sur une quittance à double emploi, c'est-à-dire qu'il signe de son pseudonyme deux quittances, une qui sert au fichier et l'autre qui part au siège central. Quand l'agent rentre en service, on lui fait signer une pièce secrète, par laquelle il reconnaît avoir pris connaissance des statuts du service. En plus, il remet une photo de lui, qui sera reproduite en plusieurs exemplaires, une au service de Dijon, l'autre à Stuttgart et la troisième à Berlin. L'agent ne connaîtra jamais le nom exact de l'officier qui l'emploie, ni les locaux où se trouve le service. Il sera mis à la disposition de l'officier meneur d'agents des logements en ville, qu'il pourra fréquemment changer, ce que fit Merck. Il employa successivement les immeubles : avenue Victor-Hugo, 25 et 35, place Grangier, rue Fontaine, rue Montmartre et à la fin le 10, boulevard Carnot. Chaque agent partait en mission en principe pour quinze jours. La date étant fixée d'avance, Merck recevait ses agents en principe la nuit. Si un agent avait une communication d'urgence à faire, il s'adressait alors à l'officier en gare en demandant à parler à Kayser. « Rue du Docteur-Remy, du mois de janvier 1942 à janvier 1944 ».

(Voir la suite page 20.)

Fac-similé d'une feuille d'engagement à l'AST.

<u>Erklärung</u>	<u>Declaration</u>
Ich, der Unterzeichnete,	1. Je soussigné
verpflichtete mich, über meine Tätigkeit für	m'oblige à garder le silence absolu devant tout le monde sur mon activité pour
und alles, was mir aus Anlaß meiner Tätigkeit bekannt wird, gegen jedermann unbefugten Mittheilungen zu verweigern sowie die mir anvertrauten Angelegenheiten gewissenhaft zu erfüllen.	et sur tous les faits dont j'aurai connaissance à cause de cette activité. Je m'engage en outre à exécuter consciencieusement les ordres qui me seront donnés.
Ich bin darüber belehrt worden,	2. J'ai été averti sur les faits que
a) die mir anvertraute Schweigepflicht auch nach meinem Ausscheiden aus der Tätigkeit für	a) la discrétion qui me fut imposée reste obligatoire pour moi même après avoir démissionné de mon activité pour
Fortbestand,	Jaeger
b) die Freisgabe meiner Tätigkeit oder derartiger Kenntnisse, wie sie mir aus Anlass meiner Tätigkeit bekannt werden, nach den deutschen Landesvertrabestimmungen bestraft wird,	b) la démission de mon activité ou de connaissances telles que je les obtiens grâce à mon activité sera punie d'après les Dispositions allemandes concernant la trahison envers la patrie.
c) die mir anvertraute Schweigepflicht auch nach meinem Ausscheiden aus der Tätigkeit für	c) la discrétion à laquelle je suis obligé, et les devoirs particuliers qui me sont imposés dans l'alinéa numéro 2 sont un ordre du gouvernement du Reich en vue de garantir la défense de la patrie. Toute contravention sera punissable d'après le paragraphe 92 du code pénal allemand, en tant que des prescriptions pénales plus graves encore au cas où pas violées.

L'Ast de Dijon avait comme mission de déceler tous les S.R. Alliés, de renseigner le Haut-Commandement de l'Armée allemande, sur l'état d'esprit du gouvernement français, sur la production française, sur l'armée, la marine, l'aviation et les services d'intendance. A cet effet, chaque officier meneur d'agents pouvait les envoyer dans toutes les directions.

L'exploitation des renseignements recueillis était passée au S.D. qui, lui, procédait aux arrestations des agents alliés.

La G.F.P. - Geheime Feldpolizei, ou Organisation de répression au sein de l'Armée allemande.

Remplissait surtout le rôle d'organe exécutif, l'arrestation des soldats qui par leurs menées s'étaient rendu coupables d'activité anti-militariste ; le contrôle postal. Était le seul organe qui procéda de 1940 à 1942 aux arrestations d'agents alliés, sur indication de l'Ast. La G.F.P. fut dissoute en 1943 et ses membres affectés au S.D.

S.D. ou Gestapo.

A l'origine, le S.D. était « un service de sécurité », qui n'existait que depuis l'avènement de Hitler. En Allemagne il remplissait les mêmes fonctions qu'en France : ses services de renseignements généraux n'avaient rien à voir avec le Gestapo.

Mais dès l'occupation de la France ou de l'Europe, une autre mission lui fut confiée : celle d'assurer la force de police dans les pays occupés.

En bas : Ordre signé Kaiser adressé à un espion de la région d'Autun.

le 17 Novembre 1943

Pour JACQUES

L'affaire qui vous occupe avec GEORGES ne paraît pas trop rancher dans le sens ~~prévu~~ prévu.

J'ai l'impression que vous vous laissez troubler dans votre travail parce que RAGON est en rapports avec des Officiers I.S. de LEON.

Je ne crois pas à ce fait. Car s'il s'agissait d'Officiers de l'I.S. les Groupes de TOURNI et de ses environs auraient plusieurs reprises reçu des armes et des munitions par avion.

Vous mentionnez un certain DURIEUX, ainsi qu'un certain LAUZAS que l'on devrait arrêter.

Je tiens cette arrestation pour prématurée, et j'ai cherché GEORGES de vous chercher d'établir des liaisons entre les Groupes de Chalon sur Saône et Chagny.

Je présume que les Groupes de Chalon sur Saône et CHAGNY se composent d'explorés de Chemins de Fer, et il serait d'un grand avantage d'avoir un homme de confiance parmi ces employés.

Envoyez-moi un résumé au sujet de toutes les personnes faisant partie des Groupes de Résistance et des Groupes de terrorisme.

En plus de cela, établissez-moi un rapport au sujet des profs et des lieux où sont situés les camps.

Ne vous laissez troubler. Garder le sang-froid avant tout.

Vous ne devez pas repenser l'affaire de RAGON comme un obstacle. Depuis lui, je vais éclaircir cette affaire. Ces derniers temps, vous avez répété des noms à plusieurs reprises. Reconnaissez-vous cela. Ce n'est qu'une perte de temps.

A part cela, tout comme il a été convenu.

KAISER.

elle a fait venir tout ces jeunes inconnus dans l'illégalité et dans places dans des entrepôts forestiers en Seine et Oise)

Sur une de mes questions elle m'a dit que quelques jeunes se trouvaient encore dans les bureaux régionaux pour garder les dépôts que n'ont pas été trouvés par les Allemands

Je lui ai demandé si elle pensait nous rendre le service de nous présenter et nous faire visiter en relation avec des Chefs. ce à quoi elle s'est empressée. Je dois recevoir une convocation de la centrale de la résistance au S.R. de DIJON (vers le 6 au 7 mai) elle devait s'occuper de nous immédiatement.

Cette femme est à surveiller de très près cependant on ne peut pas la perdre. Je pense qu'il sera très difficile de la perdre sans des preuves, 1° étant donné sa résidence
2° la grande importance du pays.
3° le manque total de transport

La professeure est absolument retenu du pays. Je fournisais le plan elle est donc de nous. Chez elle il est possible de se faire sans surveillance

Elle est veuve et vit avec son de 2 petits enfants 3 à 4 ans. pour le pays c'est la châteline et j'ai dit de l'entendre de nous.

En haut : Rapport d'un espion affilié à la section Kaiser

A Dijon, son chef était le nommé Kulf qui avait le grade de Sturmbannführer « commandant ». Sa fonction consistait à prendre les initiatives pour la répression des menées anti-allemandes sur le territoire sous son contrôle. Il était tout puissant

Son adjoint, le nommé Meier, du grade de Hauptsturmführer, le suppléait dans l'exercice de ses fonctions.

Son second adjoint, le Hauptsturmführer « capitaine » Jahnig, docteur en droit, était le chef de trois sections, les sections 2, 3 et 6.

Le S.D. contrôlait toute la vie économique de la France, la lutte contre les éléments anti-allemands, la surveillance de la police française, des réunions publiques politiques, etc...

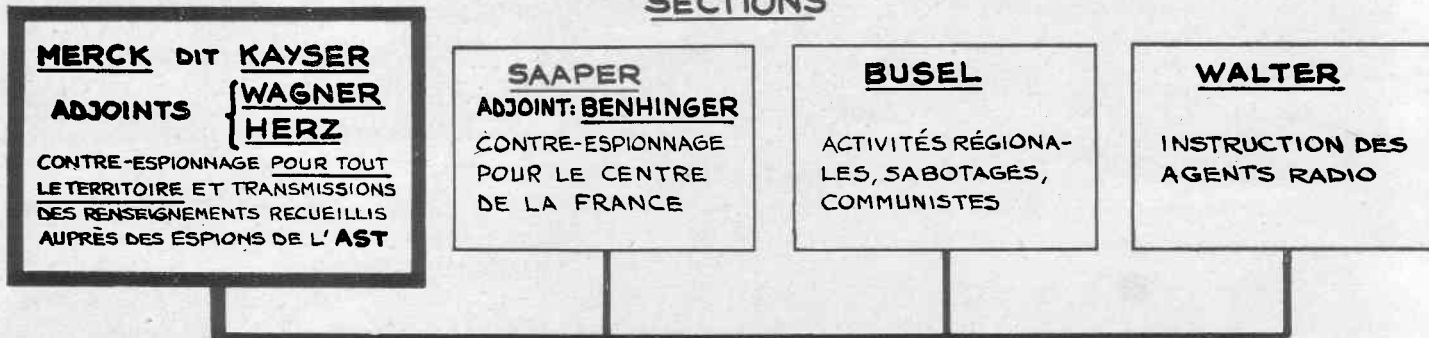
75 % des arrestations effectuées par le S.D. de Dijon ont pour origine des rapports de l'Ast. Ces rapports ne portaient pas le nom de l'agent indicateur. Simplement de temps en temps le numéro matricule « exemple Affaire Alliance d'Autun ».

Ci-contre : Schéma de l'organisation de l'Ast Dijon.

ANTENNES

BELFORT GLEICHLAUF	BESANÇON KASTNER CAPITAINE SOMMER S/OFF.	CHÂLONS/S/SAÔNE HAAS CAPITAINE JUKOFF	NEVERS X... CAPITAINE LEY & DEIN S/OFF.	NANCY MULLER CAPITAINE MEYER S/OFF.
-------------------------------------	---	--	--	--

SECTIONS

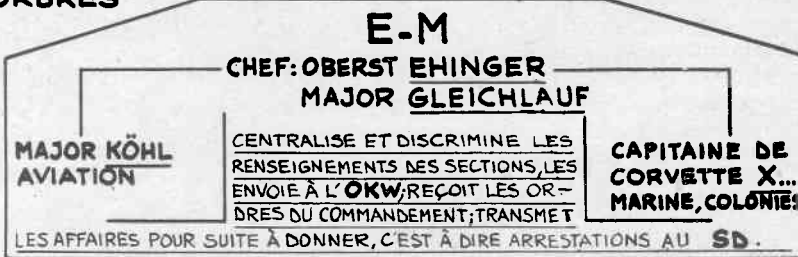


OKW BERLIN HIMMLER

RS
ORDRES

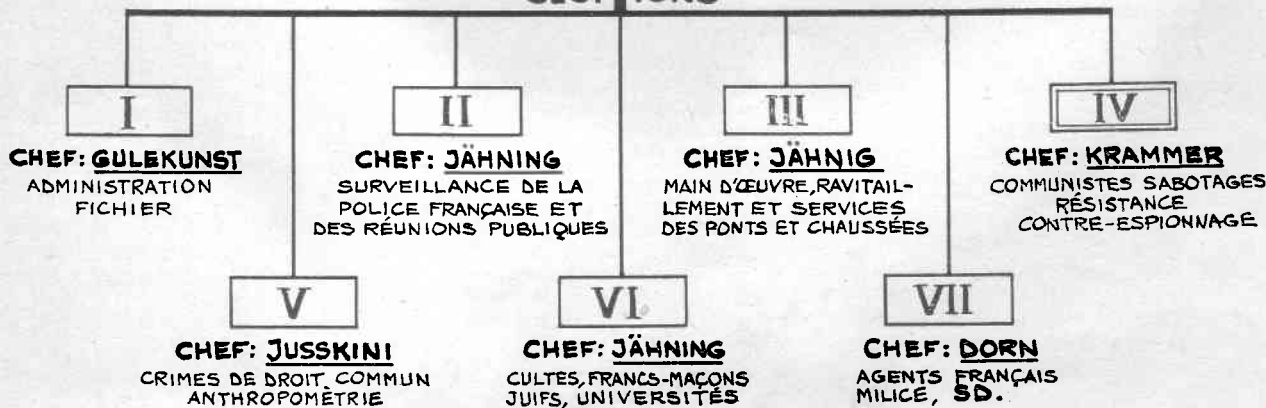
AST III F DE DIJON

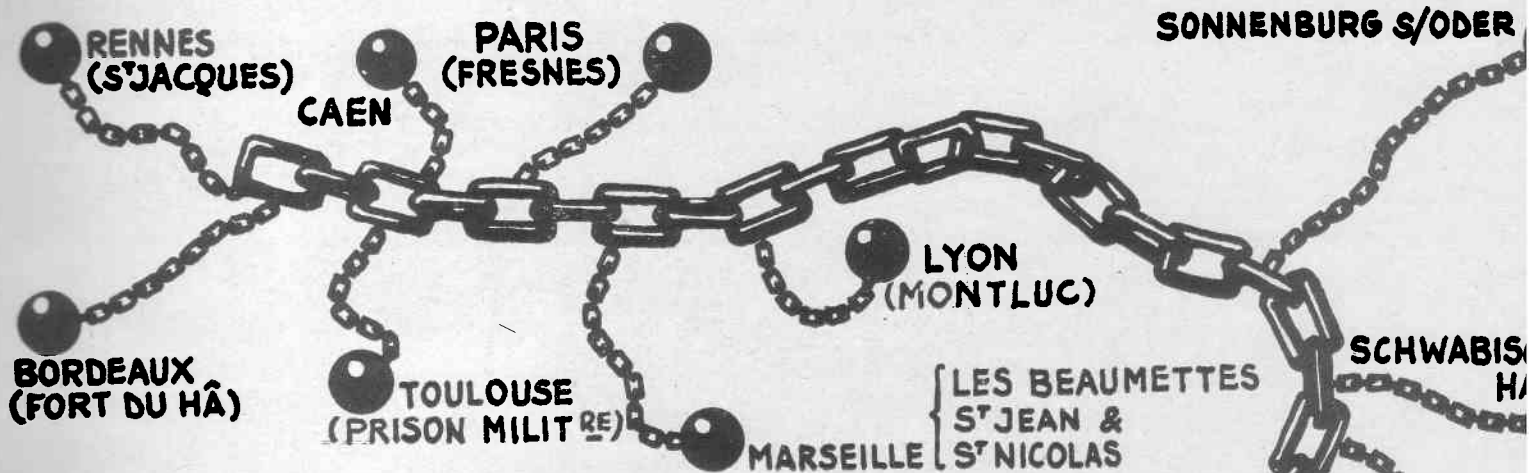
ORDRES D'ARRESTATIONS



SD (GESTAPO de DIJON) CHEF: **KÜLF** STURMBANNFÜHRER
CHEFS ADJOINTS: **JÄHING** ET **MEIER** HAUPTSTURMFÜHRER

SECTIONS





LA CHAÎNE DES PRISONS

Lorsque fin 1942 les autorités occupantes se rendirent compte que de nombreuses affaires d'espionnage découvertes en des points très divers du territoire français se reliaient entre elles par des méthodes de travail qui semblaient particulièrement efficaces, elles décidèrent de spécialiser, pour traiter ces cas, deux de leurs services : l'Ast de Dijon, chargée des enquêtes, et l'Ast de Strasbourg chargée de la confection du dossier judiciaire.

Cet ordre très strict, émanant en droite ligne d'Himmler, fut ponctuellement exécuté, ce qui explique l'acharnement de l'ennemi à détruire tout membre de l'organisation tombant entre ses mains.

Chaque membre du S.R. *Alliance* suivait la même filière :

1^o *Arrestation* à Paris ou en province. Communication immédiate des interrogatoires à l'Ast de Dijon, qui, ayant entre les mains tous les dossiers de l'*Alliance*, s'efforce d'exploiter l'affaire et de la raccorder aux autres affaires en cours d'instruction. Durant ce temps, le détenu reste dans une prison de province d'où il est bientôt conduit à Fresnes où il dépend alors des services centraux du G.F.P. Souvent, il sera interrogé dans les bureaux qui abritent ces services rue des Saussaies ou avenue Foch.

2^o *Préparation du jugement*. — De là transfert au camp de Schirmeck ou dans les prisons du pays de Bade selon la place disponible (Kehl, Buhl, Rastatt, Offenburg, Pforzheim, etc.), avec nouveaux interrogatoires menés par l'Ast de Strasbourg. Au cours de ces derniers interrogatoires, on prépare toutes les pièces nécessaires à la comparution du « coupable » devant le Tribunal.

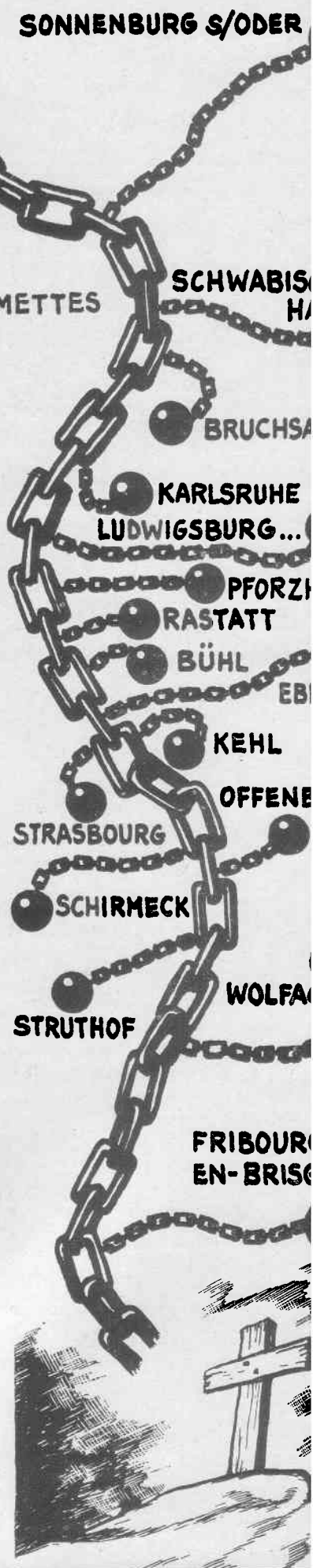
En réalité, leur sort était réglé d'avance, mais il s'agissait d'obtenir au cours de ces interminables séances et en variant les procédés, menaces, tortures, corruption, flatteries, le plus d'indications possibles afin de mettre un terme à l'activité féconde de l'organisation.

3^o *Jugement*. — Le Tribunal chargé des affaires de l'*Alliance* est celui de Torgau, transféré à Fribourg-en-Brisgau. Aussi, peu de temps avant le jugement, le détenu est-il conduit soit à la prison de cette ville, soit dans diverses prisons de la Forêt Noire.

Au moment de l'avance alliée, le tribunal suspendit ses sessions et tous les inculpés en instance de jugement se trouvant dans les prisons du pays de Bade furent massacrés sans autre forme de procès.

Des arrestations non localisées opérées par la Gestapo et non par l'Abwehr, amenèrent la déportation directe de certains agents qui durent la vie sauve au fait de n'être pas passés par le triage de Strasbourg. Enfin, des cas isolés, traités directement par Berlin, furent dispersés dans des camps ou des forteresses lointaines ; c'est ainsi que les trois chefs militaires du Réseau, arrêtés à des dates différentes se trouvèrent simultanément à Berlin, Sonnenbourg et Mauthausen, séparés de leurs agents.

Cette filière comporta des exceptions. Des exécutions isolées ou des tueries, consécutives à des arrestations locales, eurent lieu en France dans le courant des années 1943 et 1944 et les membres de l'organisation arrêtés dans le Nord (zone interdite) furent tous jugés, fusillés ou déportés par le Tribunal allemand dépendant de Bruxelles (formation administrative, qui correspondait d'ores et déjà à la mainmise du III^e Reich sur notre province du Nord).



Reichskriegsgericht
StII (RKA) III 86/44

(10) Torgau
Berlin-Charlottenburg den 11. Mai 1944
Wiltbergstr. 100 Zietenkaserne
Fernruf: 200033 933

I. In der Strafsache gegen
1. Lucien Francois Marie Poulard, *geb. 18.12.1908*
2. Alain Henry Marie Le Bastart de Villeneuve, *geb. 18.12.1908*
3. Marc Louis Jules Bernard Lefebvre, *geb. 18.12.1908*
4. Philippe Lefebvre, *geb. 18.12.1908*
ist Termin zur Hauptverhandlung vor dem 3. Senat des Reichskriegsgerichts in Freiburg im Breisgau, Hindenburgplatz 2, Saal 246 (Schwurgerichtssaal), auf

Dienstag und Mittwoch, den 6. und 7. Juni 1944, 9,15 Uhr
anberaumt.

II. Den Angeklagten Poulard und Lefebvre wird der Rechtsanwalt Dr. Oskar Metzger in Freiburg i.Br., Bertholdstr. 63 - Tel. 4229 - den Angeklagten Bastart de Villeneuve und Bernard der Rechtsanwalt Hermann Schumacher in Freiburg i. Br., Friedrichstr. 14 - Tel. 2323 - als Verteidiger von Amtswegen gemäss § 72 KatVO. beigeordnet.

III. - VI. pp.

Der Präsident
des Reichskriegsgerichts
als Gerichtsherr
Gez. Bastian
Admiral.

Der Oberreichskriegsanwalt
In Auftrage
Gez. Dr. Lotter
Reichskriegsgericht

Fac-similé d'une convocation au Tribunal annotée par l'avocat Metzger.

LE PROCÈS DE FRIBOURG-EN-BRISGAU

AU TRIBUNAL MILITAIRE DU GRAND REICH

Trois sessions eurent lieu successivement à quelques mois d'intervalle :

la première en décembre 1941,
la seconde en mars et avril 1944,
la troisième en juin 1944.

D'après les rares survivants de cette tragédie, toutes se déroulèrent suivant le même processus : Au moment du jugement on amenait à Fribourg les inculpés de l'heure. Les prisons civiles regorgeant, ils étaient, en général, internés à la prison militaire, où chacun occupait une cellule munie d'une paillasse et de deux planches fixées au mur : l'une servait de table et l'autre de siège. Dépouillés de leurs vêtements civils, ils recevaient alors une chemise, un caleçon et un treillis militaires ainsi qu'une paire de chaussures adéquates.

Malgré la surveillance sévère qui s'exerçait, ils trouvaient en général le moyen de communiquer entre eux

— et de se reconforter mutuellement — par les tuyaux du chauffage central ou bien en « morse » à travers le mur.

Avant l'ouverture du procès, les détenus recevaient la visite de leurs avocats. Ceux-ci désignés par le Tribunal militaire du Reich, « Reichskriegsgericht » (et qui variaient suivant les cas) furent au nombre de cinq Maîtres :

Schumacher, Hezel, Metzger, Hermann, Brunner.

Ils sont unanimes à reconnaître la belle tenue morale de leurs clients au cours des débats. M^e Hermann, qui fut chargé d'une dizaine de cas, s'exprime en ces termes :

Je me permets de faire la remarque que la conduite de tous les membres de l'Alliance devant le Tribunal fut excellente. Je suis depuis plus de vingt ans avocat plaidant les affaires criminelles et jamais encore je n'ai rien vu d'aussi émouvant que ces procès particulièrement à cause des personnalités si sympathiques des accusés et de leur attitude admirable. Mes confrères qui défendaient cette affaire sont de mon avis et nous avions tous de l'admiration pour le patriotisme et la tenue remarquable des membres de l'Alliance.

Ils y avaient d'autant plus de mérite que toutes les séances se déroulèrent dans la même atmosphère de haine et de mauvaise foi. Toutes, — sauf pour « Julia », « Gilbert », « Courcelles » et « Lemoine », condamnés à 10 années de travaux forcés — deux d'entre eux en raison de leur grand âge et les deux autres parce que leur avocat avait providentiellement fait valoir un article de la convention de La Haye prévoyant que « la détention de postes émetteurs était considérée comme détention de matériel de guerre et que le responsable de cette détention ne pouvait alors être considéré comme espion et puni comme tel ! » Le Tribunal, soucieux du règlement dut s'incliner, mais ne poussa pas l'amour de la justice jusqu'à appliquer lui-même cet article dans d'autres cas analogues et les jugements aboutirent à la même conclusion : **peine de mort**, même pour les femmes. Cela, malgré l'assurance donnée à Paris au colonel Léon FAYE lors de son arrestation, que *son organisation étant une organisation militaire, tous les membres détenus de l'Alliance seraient considérés comme prisonniers de guerre, ne subirait aucun jugement et attendraient la fin de la guerre dans les camps.*

La cour martiale, ce fût la même aux trois séances, se composait de deux généraux, de deux colonels et d'un capitaine.

Le président lisait les dépositions. L'avocat général présentait son accusation et la défense parlait ensuite (l'accusé n'avait que rarement la possibilité de prendre la parole). Que pouvait-elle faire, n'ayant aucune illusion sur la nature du verdict ni sur le sort qui attendait son client ? Des consignes sévères lui étaient données. Tout devait se passer dans le plus grand secret et, au moment où le tribunal de guerre désignait les avocats, il leur enjoignait en même temps de *ne parler de l'affaire à aucun service ou personne, pas plus Allemand qu'étranger.* Seules étaient autorisées des relations orales ou écrites entre le défenseur et les accusés.

Lors du jugement, l'avocat insistait sur ce fait que son client avait agi par patriotisme pur, d'une façon désintéressée et parce qu'il pensait que son devoir envers la France l'exigeait. *Il n'avait pas su comprendre le véritable intérêt de son pays mais ses intentions n'avaient rien de blâmable...*

La cour ne le niait pas, mais elle s'en souciait à vrai dire fort peu. Elle accablait de sarcasmes la France, la Résistance, les Alliés. Elle apportait comme témoignages des coupures de journaux ou de romans-feuilletons nazis, des histoires abracadabrantes comme celle du soi-disant officier de 1914 exécuté sur les ordres de Joffre alors qu'il s'était approché des lignes françaises porteur d'un drapeau blanc ! Finalement, le président lisait la sentence de mort justifiée par ce fait que l'accusé s'était rendu coupable d'espionnage selon la section 8, § 2, du K.S.S.V.O., à savoir que :

Est espion celui qui, consciemment, dans la zone de l'armée allemande — tout territoire occupé en temps de guerre en fait partie — secrètement ou sous une couverture, recueille ou transmet, ou essaie de recueillir ou de transmettre des renseignements intéressant la conduite de la

guerre, principalement des renseignements de nature militaire, dans le but de les communiquer, directement ou indirectement à l'ennemi.

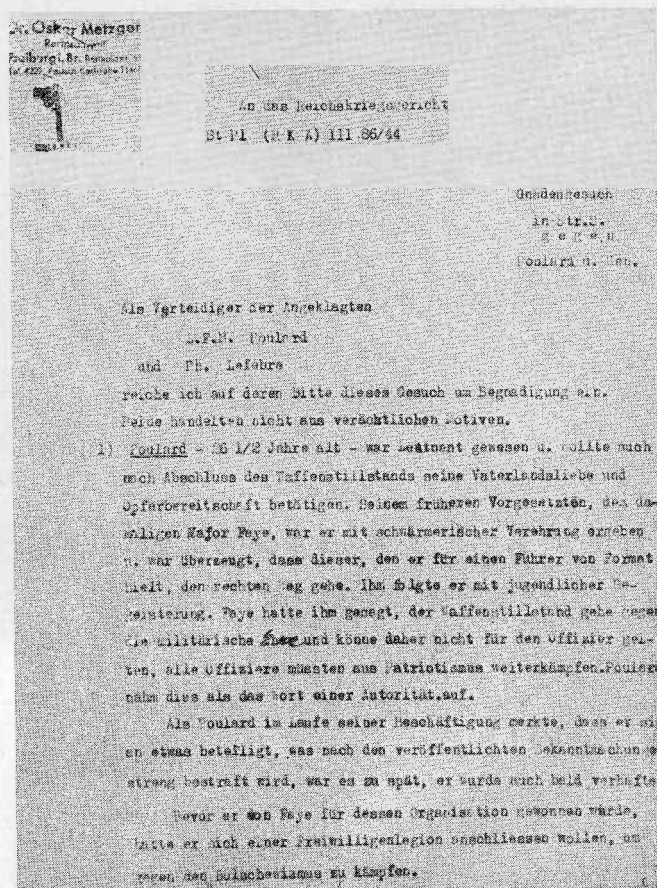
Dans la mesure où il exerce une activité de renseignements, il est « coupable ». La question de savoir s'il a agi comme complice ou non n'a donc pas à intervenir.

Au cours de l'une des séances du Tribunal, le mot fameux de Bismarck tomba : **J'ai en effet de la considération pour un espion mais il est pendu quand même.**

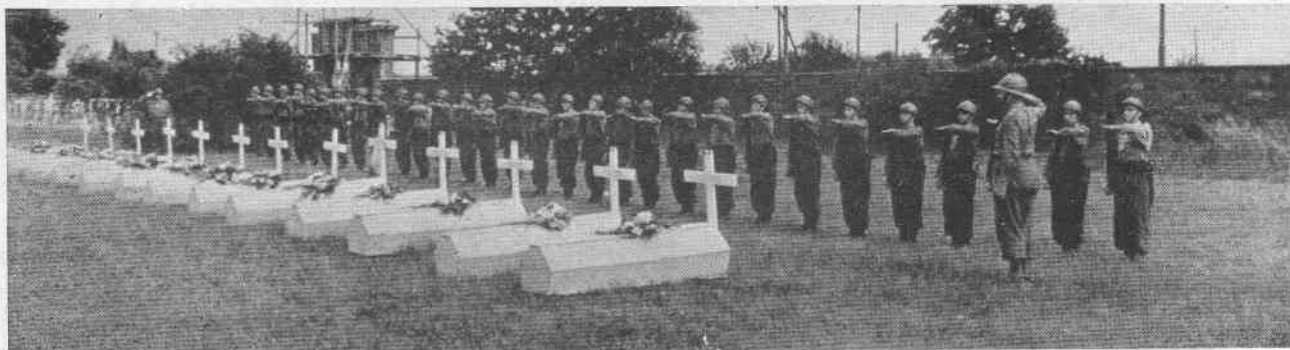
Les détenus « N.N. » ne furent pas pendus mais bien fusillés, exception faite de quatre femmes graciées « provisoirement ».

Pour chaque condamné d'ailleurs, une demande de recours en grâce était présentée. Elle sombrait la plupart du temps dans les oubliettes ou de toute façon, demeurait sans effet.

La première session du Tribunal de Fribourg eut pour corollaire la fusillade de Karlsruhe, la seconde celle de Ludwigsbourg et la troisième celle d'Heilbronn, ainsi que plus tard, les massacres de Fribourg et de Sonnenbourg. Les massacres du Struthof et de la Forêt Noire eurent lieu par ordre direct de l'O.K.W. Berlin.



Fac-similé d'un recours en grâce concernant
POULARD et LEFEBVRE



Cérémonie d'exhumation à Karlsruhe en 1945.

LA FUSILLADE DE KARLSRUHE (1^{er} Avril 1944)

*Chefs de secteurs et agents. Région Méditerranéenne
(Bonne Mère).*

SCHNEIDER Camille, 27-12-1915, ingénieur, « Jaguar », agent de renseignements et de liaison du P.C. et adjoint au chef de secteur Méditerranée à Marseille. (*Bonne Mère, Cathédrale*).

DANIS Burel-Jean, 30-6-1921, « Poney », opérateur de cinéma, agent de renseignements et de transmission de Marseille, adjoint de Camille Schneider.

ZEPPINI Georges, 17-6-1918, « Wolf », mécanicien, agent de renseignements et de liaison de Camille Schneider.

SAVON Gilbert, 20-6-1910, « Blaireau », commerçant, agent principal de renseignements du secteur de Marseille.

ROCHER Emile, 2-5-1921, étudiant, agent de renseignements de Marseille, adjoint de Gilbert Savon.

TALON Georges, 28-7-1919, étudiant, agent de renseignements de Marseille, deuxième adjoint de Gilbert Savon.

Tombe de BROQUA à Bruchsal.



LYNEN Robert 24-5-1920, « Aiglon », artiste dramatique, agent de renseignements et de transmission du P.C. entre Marseille et Paris.

(Tous arrêtés entre le 27 janvier et le 8 février 43).

Sous-secteur Béziers-Sète (branché sur Bonne Mère et Asile).

BOYER Alphonse, 26-6-1905, « V.150 », ingénieur T.P.E., agent principal de renseignements du sous-secteur de Béziers ; arrêté le 1^{er} mars 1943.

MALBOSC Louis, 11-10-1884, « V. 51 », instituteur retraité, agent de renseignements et de passages du sous-secteur de Béziers ; arrêté le 2 février 1943.

Région Toulouse-Pyrénées (Clinique).

PHILIPPE Jean, 14-11-1905, « Basset », « U.1 », commissaire de police, chef de la région de Toulouse (*Caserne, Clinique*) ; arrêté le 29 janvier 1943.

FLAMANT Paul, 12-12-1891, « U.7 », colonel d'active chef du sous-secteur du Tarn ; arrêté le 26 mars 1943.

VOITURET Jean, 4-3-1895, « U.4. », entrepreneur de travaux publics, chef du sous-secteur du Tarn-et-Garonne ; arrêté le 26 mars 1943.

FELICE Marcel, sujet belge, agent de liaison du commissaire Philippe.

DEROME Marcel, sujet belge, agent de liaison du commissaire Philippe.

Tous les fusillés de Karlsruhe arrêtés dans leurs secteurs respectifs au début de 1943 subiront un long martyre d'attente : on suit leurs traces sur les murs de Fresnes, sur les registres d'Offenburg ou de Wolfach pour arriver à Fribourg où ils furent jugés et condamnés à la peine de mort (1^{re} session du procès) puis transférés à la forteresse de Bruchsal. L'exécution eut lieu à Karlsruhe à l'aube du 1^{er} avril 1944. Le pasteur qui les accompagnait étant mort avant l'arrivée de nos troupes, il nous a été impossible jusqu'ici de recueillir des détails sur leurs derniers moments mais toutes les apparences prouvent qu'ils furent fusillés « réglementairement » comme plus tard ceux de Ludwigsburg et de Heilbronn.

Un quinzième fusillé aurait dû se trouver parmi eux.

BROQUA Paul, 26-5-1907, « Lapin, R1 », l'un des tout premiers agents du secteur *Palais* (Pau), qui fut jugé trop malade pour être conduit sur les lieux de la fusillade. Il mourut peu de semaines plus tard, en mai, et nous avons retrouvé sa tombe au cimetière de Bruchsal.

LA FUSILLADE DE LUDWIGSBURG

(23 Mai 1944)

Dans la prison de Ludwigsburg, seize prisonniers « N. N. » condamnés à mort en avril 1944 par le Tribunal de Fribourg, attendent l'exécution de la sentence. Chacun est isolé dans sa cellule meublée d'un lit, d'une table, d'une chaise, d'une étagère, et pourvue d'une lucarne de bonne taille, dont la vitre non dépolie permet, en se hissant, de voir le ciel et les arbres.

Une promenade quotidienne de trois quarts d'heure dans la cour est autorisée ainsi que la libre disposition des livres de la bibliothèque. Au cours de la journée les détenus confectionnent différents objets, en particulier des sacs en papier.

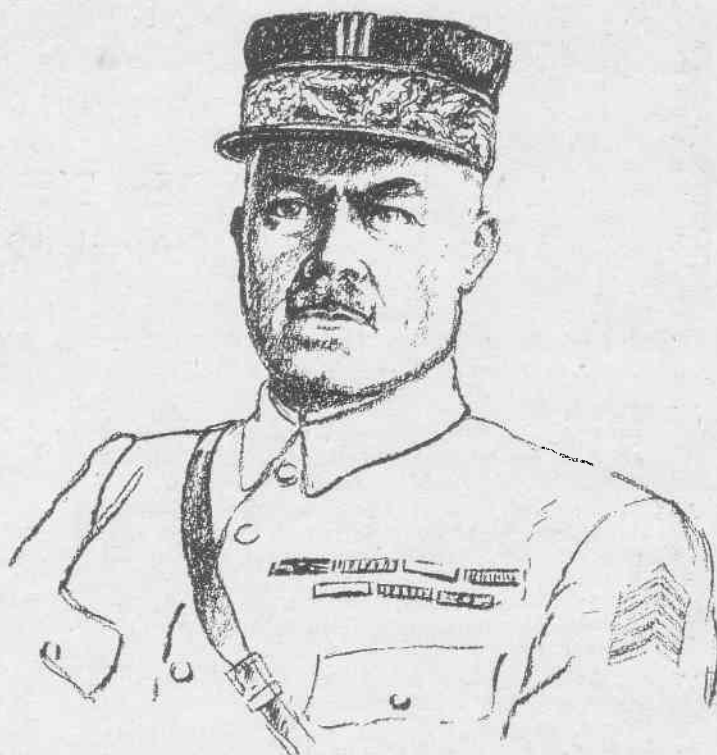
Le 23 mai 1944, à l'aube, s'achève une nuit pareille à toutes les autres, mais les seize condamnés, réveillés plus tôt que de coutume, se voient bientôt rassemblés dans une pièce où l'on introduit, quelques instants plus tard, un pasteur et un prêtre catholique. *Le fonctionnaire militaire donne lecture du jugement, en allemand et en français.* Pas le moindre signe de faiblesse. D'un seul élan les seize détenus qui vont mourir s'écrient : « Vive la France ! » s'étreignent et s'embrassent. Et le fonctionnaire qui vient de lire la sentence confie un peu plus tard au Directeur civil de la prison : *Je voudrais que tous les Allemands sachent aussi bien mourir.*

Pendant que le pasteur lit la Bible au seul condamné protestant, le prêtre catholique reçoit les confessions. Avant de quitter la prison les seize Français boivent une tasse de café puis, ayant reçu des cigarettes, ils prennent place dans un grand camion bâché tandis que les deux prêtres suivent dans une autre voiture.

En quelques minutes, les véhicules atteignent l'endroit qui a été choisi. C'est à trois kilomètres de Ludwigsburg une clairière ombragée de grands marronniers, en pleine campagne, à l'orée d'un bois. Le petit cortège parcourt à pieds une cinquantaine de mètres. Chacun gagne la place qui lui a été assignée. Tandis qu'on les lie aux poteaux, ils font preuve d'un extraordinaire sang-froid et s'interpellent en s'écriant : *A très bientôt au ciel.* La salve retentit au moment de *l'amen* du *Pater* prononcé en français par le Prêtre allemand.

On apporte alors les cercueils qui avaient été soigneusement dissimulés et l'ensevelissement se fait, de façon très digne, assure le prêtre qui y assistait et qui, comme il le leur avait promis, dit une messe pour le repos de leur âme, une demi-heure après le supplice.

Ludwigsburg est en effet le seul endroit où nous ayons retrouvé l'emplacement des tombes bien entre-



« BRIARD »

tenu et surmonté de croix portant les noms des fusillés, alors que toutes les autres villes allemandes avaient obéi aux consignes draconiennes du terrible décret « Nacht und Nebel » ce qui nous obligea à multiplier les interrogatoires et les enquêtes pour que la lumière se fasse sur les mystérieuses disparitions de nos amis.

Chefs et agents. Région Centre (Asile Abri).

Le Général RAYNAL, Camille, doyen de l'*Alliance*, « Briard », officier général en retraite, chef du secteur *Asile*, région de Vichy-Centre, qui était également condamné à mort, fut grâcié en raison de son âge — 76 ans — au moment de marcher au supplice et transféré à la forteresse d'Ebrach où il mourut quelques mois plus tard des suites des infâmes traitements qui lui étaient infligés.

Abbé LAIR Charles, 27-1-1913, « A. 204 », vicaire de la cathédrale de Tulle, agent de transmission d'un sous-secteur du Centre, arrêté le 20 février 1943.

DUMONT Paul, 25-6-1904, « V. 11 », cafetier, agent de liaison du sous-secteur de Moulins ; arrêté le 10 mars 1943.

PORNIN Raymond, 16-1-1921, « V. 13 », minotier, agent de renseignements du secteur de Vichy ; arrêté le 19 avril 1943.

MAZILLIER Eugène, 4-4-1896, « Buffle, V. 40 », hôtelier, agent de renseignements et de liaison du secteur de Vichy Nord ; arrêté le 1^{er} mai 1943.

ROYAL Abel, 15-4-1894, « V. 41 », encaisseur, agent de renseignements et de transmissions du secteur de Vichy, arrêté le 17 avril 1943.

RANDIER Auguste, 12-3-1899, « V. 140 », propriétaire exploitant, agent de renseignements et de transmissions du secteur de Vichy ; arrêté le 20 avril 1943.

Région Nord-Est (Forteresse).

FRIESS Jean, 4-2-1902, « K. 17 », ingénieur, agent de renseignements de la région Nord-Est (*Forteresse*) ; arrêté le 22 septembre 1943.

CHANLIAU Jean-Pierre, 7-12-1894, « K. 1410 », agriculteur, agent de renseignements et de liaison de la région nord-est (*Forteresse*) ; arrêté le 30 septembre 1943. Ses fils Jean et Pierre avaient été arrêtés le 22 septembre et son plus jeune garçon Alfred, âgé de 17 ans, était saisi par la Gestapo le 7 octobre. Seul des quatre, Jean Chanliau est revenu d'Allemagne cruellement blessé.

CHANLIAU Pierre, 16-10-1922, « K. 1411 », agriculteur, agent de renseignements et de liaison, région nord-est (*Forteresse*) ; arrêté le 22 septembre 1943.

Chefs de Services en mission.

SIFFERT Armand, 27-8-1909, « Lorient », radio-navigant, chef opérateur radio de la zone sud ; arrêté en mission à Marseille en février 1943.

LAZARD Alexandre, 26-7-1912, « Reille », ingénieur, agent de renseignements et de liaison du secteur de Lyon (*Villa*) ; arrêté en mission à Marseille le 3 février 1943.

KIEFFER André, 29-3-1908, mécanicien, agent de liaison du secteur de Marseille ; arrêté le 30 janvier 1943.

Agents région Nord.

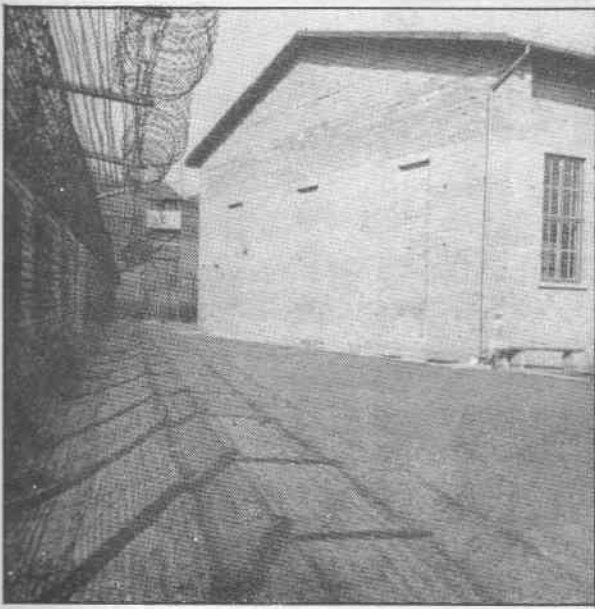
BRICNET Charles, 9-4-1921, technicien, agent de renseignements de la région nord ; arrêté le 16 janvier 1943.

DELALANDE Paul, 27-9-1922, « Paul Langlois », mécanicien, agent de la région normande, travaillait également avec le réseau *Manipule*, arrêté le 17 juin 1943.

ROUX Marcel, 28-1-1903, commerçant, agent de la région nord, travaillait également avec le Réseau *Manipule*.

Le cimetière de Ludwigsburg.





LE CAMP DE SCHIRMECK

(Avril-Septembre 1944)

A la fin du mois d'août 1944, les armées de la Libération déferlent à travers la France et se rapprochent de la frontière allemande. Les Allemands fuient. Déjà, dans les geôles situées en territoire reconquis, des prisonniers politiques ont été libérés par milliers.

Dans les camps aussi bien que dans les prisons, l'espoir grandit. L'heure de la délivrance est proche, on ne peut plus en douter. « LIBRES », « nous allons être libres » songent d'innombrables détenus. Ainsi ceux de Schirmeck, qui de leurs cellules entendent déjà le canon libérateur.

Schirmeck est une petite localité du Bas-Rhin, sise dans la vallée de la Bruche. Au milieu des collines arrondies des Vosges alsaciennes, les nazis ont installé un camp de concentration. Situé à l'extrémité du bourg, il est clôturé par une double haie de poteaux supportant plusieurs rangs de fils de fer barbelés. Des chevaux de frise font le tour du camp et encadrent la porte flanquée d'une guérite et barrée par l'habituelle perche horizontale qu'on ne lève que pour laisser passer les voitures ou les corvées.

Des plates-bandes fleuries, que l'on retrouve aussi autour des blocks, entourent le corps de garde, propre et aéré. Une grande allée en pente douce monte dans le camp. Sur ses bords sont alignés les blocks, baraques en planches, soigneusement numérotés.

En suivant l'allée, on arrive bientôt au block 10. Comme les autres, c'est un bâtiment de planches, peint en vert, orné d'un petit perron et entouré de verdure.

Ses dimensions sont approximativement de vingt-cinq mètres sur dix. Un couloir le sépare en deux dans le sens de sa longueur. De part et d'autre de ce couloir, se trouve à chaque extrémité, le dortoir. Les cloisons en sont constituées par les montants des couchettes superposées sur trois étages comme de coustume. Il y a une place pour soixante-douze détenus.

Le couloir est flanqué, d'un côté par le réfectoire, de l'autre par un réduit lui-même coupé en deux par une cloison : les lavabos, où trois robinets coulent sur une planche qui supporte des cuvettes de zinc. Dans un coin se trouvent les tinettes. Dans les murs, s'ouvrent douze fenêtres, grillagées de fil de fer barbelé.

Ce block 10, semblable en apparence à tous les autres, sert de prison aux « terroristes » du camp. Tous sont membres du S. R. *Alliance*. (Voir pages 31 à 42.)

Ils sont arrivés en trois convois. Le premier au mois d'avril 1944 amenait les membres des secteurs d'Autun et, de la Rochelle, le second en mai, ceux de Paris, du Nord et de Bretagne, le dernier fin juin, ceux du secteur Méditerranéen.

Ceux qui n'ont pas été affectés au block 10 sont enfermés au « bunker ».

Le bunker est ce que dans les prisons les Français appellent le « mitard », c'est-à-dire le cachot.

Dans certains camps allemands, c'est un lieu de supplice. Il n'est pas rare en effet que le sol du bunker soit inondé et que les malheureux y séjournent dans l'eau jusqu'à la cheville.

Mais à Schirmeck, le bunker est simplement un cachot où l'on subit l'emprisonnement cellulaire. Chaque cellule contient souvent plusieurs prisonniers qui ne sont pas spécialement maltraités et les rudes conditions d'existence, en fait, suffisent amplement à satisfaire les

Le block 10.

